RÉFLEXIONS

SUR LA RÉVOLUTION

DE FRANCE,

ADRESSÉES

AUX PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

Par un Electeur du canton de Montmorency.

Cou
FRC
7593

A PARIS,

Chez DESENNE, Imprimeur-Libraire, au Palais-Royal, Nos. 1 et 2.

1791.

M-W 15429

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

RÉFLEXIONS
SUR LA RÉVOLUTION
DE FRANCE,
ADRESSÉES
AUX PUISSANCES ETRANGÈRES.

UN homme (1) que des talens connus et une réputation prématurée de loyauté plaçoient indiscretement à la tête de nos armées, mais qui

(1) M. de Bouillé a contribué à la gloire du nom français par des succès dans la guerre d'Amérique, et sur-tout par la prise de Saint-Eustache. Il est brave, expéditif, et brille dans ce qu'on appelle coups de main : mais un caractère impatient et frivole le rend moins propre aux opérations réfléchies. Le peu d'intelligence qu'il a mis dans l'expédition de la fuite du Roi, les gaucheries qu'il a faites, en seroient la preuve, si ceux qui le connoissent ne m'avoient certifié, long-temps avant cette époque, la légereté de sa tête et l'incertitude de ses vues. L'historien pourra tirer parti de cette instruction.

vient heureusement de dévoiler sa maladroite hypocrisie ; un ambitieux, plus jaloux de l'honneur passager d'être chef de parti, que de la gloire durable de mériter l'estime de son pays et de la postérité ; un insensé, plus attaché aux ridicules préjugés d'une classe orgueilleuse, que sensible aux règles éternelles de la raison et de l'humanité, après avoir médité en silence une trahison combinée pendant plusieurs mois, vient d'échouer de la manière la plus gauche dans l'exécution de son projet : il vouloit enlever le roi, livrer la France à tous les maux réunis de la guerre intestine et de l'invasion étrangère ; il croyoit se servir de la foiblesse trop connue du malheureux monarque, qu'il abusoit, pour régner sous son nom, rétablir les institutions barbares que nous avons sagement renversées, briser les statues immortelles que nous venons d'élever à la liberté et à l'égalité, pour y substituer sans doute l'idole vermoulue de la noblesse et du pouvoir qu'il auroit cimentée du sang de ses concitoyens.

Nous ne dirons pas, comme lui, que la destinée aveugle a maîtrisé les événemens ; nous dirons que le ciel a servi le courage d'une nation généreuse, et confondu la malveillante impéritie de ses ennemis. Louis XVI a eu beau

tremper dans la conspiration mal-adroite contre le roi ; nous l'avons sauvé du précipice affreux dans lequel il alloit se plonger ; nous saurons le défendre contre ses corrupteurs et contre lui-même ; nous voulons le forcer d'être libre, et sur-tout d'être juste : nous lui tracerons énergiquement ses devoirs en remplissant les nôtres, et nous lui apprendrons ce qu'on doit de respect à la volonté générale de ses concitoyens, et ce que peut un serment réfléchi sur les ames droites et courageuses. Vivre libre ou mourir, tel est le cri général de l'Océan jusqu'aux Alpes, et de la Manche à la Méditerranée, telle est l'inébranlable résolution de vingt-quatre millions d'hommes, constatée par une adhésion presque universelle, et dont les plus hardis détracteurs de la révolution n'osent plus douter depuis l'événement de la fuite du roi. Mais c'est sur-tout à vous, puissances qui nous environnez, rois qui, dit-on, nous menacez, et que nous n'aurons la foiblesse de craindre ni de flatter, qu'il importe de la faire connoître ; c'est vous qu'il est peut-être encore temps d'éclairer sur vos vrais intérêts, si, comme vous en accuse, sans doute indiscrètement, l'homme audacieux qui se dit votre précurseur, vous aviez la folie de vous aveugler sur

notre situation, ainsi que sur la vôtre. Ecoutez la vérité, craignez de ne pas l'entendre ; songez sur-tout que le trône de l'erreur eſt renversé, que les préjugés, les illusions, et tous les prestiges fantastiques que peuvent produire les ténèbres épaissies de l'ignorance, disparoissent aux premiers rayons de la lumière, et que la saine philosophie, semblable à l'astre du jour, ne sort de l'horizon, que pour envahir rapidement l'hémisphère.

Depuis près de quatorze siècles la France, sans constitution fixe, avoit éprouvé les révolutions successives qui accompagnent et agitent nécessairement tous les gouvernemens établis dans des siècles grossiers, fondés sur les bases mobiles de l'intérêt, des passions et des erreurs, au lieu de l'être sur les devoirs sacrés de l'humanité, et sur la connoissance approfondie du droit naturel et des conventions sociales.

Vers le cinquième siècle, un peuple encore sauvage et par conséquent libre, mais errant, mais tourmenté de la soif de conquérir, s'élance des forêts de la Germanie et se précipite vers l'Occident : il y trouve d'autres peuples encore étourdis de la grandeur et du despotisme de l'empire romain, encore agités de leur nouvelle

existence, et déjà corrompus par le contagieux exemple et la cohabitation des conquérans du Tibre. La valeur sauvage triomphe ordinairement de la foiblesse policée ; un peuple libre et uni combat victorieusement des esclaves divisés et affoiblis. Siagrius est défait, les Francs sont vainqueurs, et Clovis, leur général, s'attire, par ses succès, une considération que les hommes refusent rarement à ce qui les étonne. Voilà la véritable origine de la monarchie française. La couronne d'abord élective, et donnée par l'assemblée de la nation dans les champs de mars ou de mai, devient héréditaire par des considérations politiques au niveau du temps : elle s'affermit sur la tête des rois français, par les conquêtes et les talens de Charles le Grand, ce roi presque philosophe (1), dans un temps d'ignorance, législateur et patriote, assez habile pour conquérir l'Europe, et assez grand pour rendre au peuple français une partie de ses droits, en

(1) Je m'attends bien que nos froids annalistes voudront contredire ce que j'avance ici de Charlemagne. Je n'ai pas le temps de m'arrêter à des développemens ; mais M. l'abbé Mably les donnera aux incrédules, dans ses excellentes Observation sur l'histoire de France.

limitant lui-même sa prérogative impériale. Bientôt cette même couronne chancelle par la mollesse de ses successeurs ; l'hérédité impolitique des bénéfices, cette première faute de Charles le Chauve, cette première origine des distinctions héréditaires, fait éclore ce gouvernement monstrueux qui envahit l'Europe, cette anarchie féodale si connue, destructive de toute législation, de toute police, et contraire aux principes les plus naturels de l'ordre social : mais l'établissement des privilèges de la noblesse, en confirmant la servitude du peuple, contribue aussi à l'abaissement de l'autorité royale ; et Hugues Capet, le chef de la dynastie actuelle, ne parvient à en ressaisir l'ombre, qu'en promettant aux grands du royaume de consentir à la conservation des coutumes de la féodalité.

Ce Duc de France, plutôt avoué que légitimement élu, mais l'un des plus riches suzerains du territoire français, parvient à ramener au moins un peu de subordination dans les devoirs, une apparence de droit public, et la prérogative s'accroît entre ses mains, moins comme roi peut-être, que comme le plus riche feudataire. Le désordre, suite nécessaire de l'anarchie, la lassitude des peuples toujours opprimés, contribuent, par plusieurs révolutions successives

et rapprochées, à augmenter les droits et la puissance des princes. Ils avoient besoin du peuple pour détruire cette hydre féodale, seul ennemi puissant de leur autorité, et Louis le Gros établit les communes. La reconnoissance et l'inconsidération des français trouve dans un changement d'esclavage, un soulagement passager; et Louis VIII, Louis IX, et Philippe le Hardi profitent adroitement de la dissention entre les grands et le peuple, pour attirer la puissance législative. Philippe le Bel, plus fin que ses prédécesseurs, s'établit médiateur entre les ordres pour les affoiblir, convoque les états généraux pour les dominer, y admet les communes pour les affervir; animant les esprits les uns contre les autres, il profite de cette division pour s'agrandir, et, par une politique profondément calculée, fait servir l'assemblée de la nation elle-même au succès de ses vues et à l'affermissement de son autorité..... Cette autorité chancelle encore sous les fils de ce roi politique, et laisse le sort de la France dans l'agitation d'une lutte incertaine, qui pouvoit également ruiner le pouvoir des grands ou celui du prince; mais qui dans aucun cas ne sembloit rappeler au peuple ni ses droits naturels, ni ses premières franchises. Les états généraux, eux-mêmes, sous le roi

Jean, remettent, par un aveuglement bien fatal, la puissance législative entre les mains d'un roi foible et despote. Ce prince, par son inconduite, auroit peut-être rendu la révolution de 1356 utile et complète, sans les crimes de Charles le Mauvais et de ses agens, sans l'astucieuse patience et l'adresse sournoise de Charles V son fils, qui parvient à reprendre l'autorité aux dépens de la liberté, aux dépens même de la stabilité du gouvernement. Charles VI, conduit par ses oncles, fait servir la force de ses armes à la plus odieuse des tyrannies, et s'empare hautement du pouvoir arbitraire. Tout le monde connoît les suites funestes de la démence de ce roi; les factions horribles de Bourgogne et d'Armagnac; les succès de l'Angleterre et d'Henri V, qui se vit un moment maître de la France; et la révolution qui remit, après de si grands malheurs, Charles VII sur le trône de ses ancêtres, mais qui donna en même temps au royaume une nouvelle forme de gouvernement. Les grands, toujours éveillés sur leurs intérêts, profitent en effet de l'humeur insouciante du prince, et du besoin de repos des peuples, pour anéantir le souvenir des immunités nationales, pour rendre le roi plus puissant, sous la réserve implicite de partager son pouvoir. Louis XI, pendant un règne tyrannique, écrase

ses sujets et tient les grands eux-mêmes dans une dépendance rigoureuse ; mais il force son fils de reconnoître leur autorité légale, et liant ainsi la prérogative royale aux privilèges de la noblesse, tempère le pouvoir monarchique par une aristocratie mille fois plus cruelle pour le peuple. Celui-ci devient si malheureux en effet, que les états, assemblés en son nom, semblent avoir perdu sous Charles VIII toute idée de leur dignité et de leurs privilèges, et se bornent à devenir eux-mêmes les instrumens du pouvoir arbitraire. Ici le tableau politique des mœurs de l'Europe change tout à coup. Vers le quinzième siècle, les français, perpétuellement occupés d'affaires extérieures, négligent entièrement leurs affaires domestiques, se livrent à une fantaisie épidémique de conquête, dont Louis XII et François Ier profitent pour agrandir leur pouvoir. Ni les injustices vexatoires, ni les malheurs de la bataille de Pavie ne réveillent la nation engourdie : les grands eux-mêmes, toujours vains, mais toujours inconsidérés, sont la dupe des artificieuses caresses du monarque ; et sacrifiant une partie de leur ordre à la perspective de partager l'éclat et les richesses du trône, se mettent servilement sous le joug du pouvoir absolu. Des assemblées de notables remplacent les états

généraux : elles avilissent la noblesse, enchaînent le peuple, et despotisent le gouvernement. Alors s'élève cette puissance intermédiaire entre le despotisme coalisé des grands et du roi, et l'intérêt du peuple opprimé, ce fantôme de représentation nationale, ce parlement enfin, dernière mais inutile barrière contre les entreprises du pouvoir absolu, sous laquelle le peuple se retranchoit quelquefois comme son seul abri; mais qui, n'ayant que des titres usurpés et se livrant plutôt à l'esprit de faction et à l'ambition d'agrandissement qu'au véritable honneur de défendre la liberté nationale, devoit se détruire lui-même. Que ne peut-on tirer un voile sur l'époque affreuse de notre histoire, où le fanatisme secouant ses flambeaux, fait subir à la France les horreurs et les atrocités d'une guerre civile et religieuse ! Elle devoit en apparence anéantir l'autorité royale, en même temps qu'elle abrutissoit la nation, et rendre à la féodalité tout son pouvoir. L'ambition des Guises la sauva de ce péril, en protégeant l'autorité monarchique, dont ils croyoient s'emparer. L'immortel Henri IV, en triomphant de la ligue, en montrant aux français l'espoir du repos, en faisant adorer ses vertus civiques et militaires, fit chérir le pouvoir, et la conspiration de Biron découverte, ôta même au corps

de la noblesse tout espoir de ruiner la prérogative royale. Le fanatisme mal éteint porte une main parricide sur le meilleur des rois, quoique le plus absolu, et plonge de nouveau la France dans les troubles anarchiques d'une régence. C'est du sein même de ces troubles que surgit ce cardinal artificieux et despote qui fonde adroitement les bases de l'autorité ministérielle, sous le nom d'autorité monarchique : dès lors, en effet, le prince et ses visirs envahissent entièrement le pouvoir absolu, disposent arbitrairement des revenus, du sang, de l'existence des citoyens qu'on a grand soin d'engourdir, font et défont les lois, suivant le caprice ou les circonstances, soudoient des écrivains mercenaires, pour accréditer, même par l'éducation, les maximes antisociales que l'on décore du nom de politique, étouffent par la persécution les moindres réclamations, embarrassent toutes les issues du chemin de la vérité, cachent sous des formes hiéroglyphiques la prétendue science des gouvernemens, n'y admettent que des adeptes élevés dans une sainte ferveur et dévoués à leur doctrine : les bastilles se multiplient, les barrières s'élèvent, les cachots se remplissent, les sangsues se gorgent, les courtisans, réduits au souple valetage, se font une gloire servile d'orner le triomphe du despotisme, et le peuple enchaîné

ne peut même essayer de soulever sa chaîne, sans risquer d'en augmenter le poids. Telle fut notre position pendant ce beau règne de Louis XIV, si brillant pour les arts et si fatal pour le bonheur. Elle empira sous les monstrueux excès de Louis XV ; et c'est cette situation qui trouvoit alors des écrivains assez bas pour la célébrer, comme elle trouve encore aujourd'hui de vils et d'ignorans esclaves pour la regretter.

Louis XVI, avec un esprit plus juste que profond, avec plus de mœurs que de jugement, et plus de bonne volonté que de moyens, essaya, lors de son avénement au trône, des réformes utiles ; mais il vouloit, ou du moins l'on vouloit pour lui, les entreprendre sans compromettre l'autorité royale, c'est-à-dire, le pouvoir ministériel. Un ministre honnête homme (1), plus éclairé, plus juste, ose soupçonner et laisse entrevoir que la réforme essentielle des abus appartient à la nation assemblée ; l'intrigue alarmée jette les hauts cris, précipite le ministre, et veut effrayer, par sa disgrace, quiconque tenteroit, à son exemple, de porter un regard profane sur les dépositaires de l'arche sacrée.

Cependant le despotisme, en abusant de ses ressources, manque rarement de les user ; il s'em-

(1) M. Turgot.

barrasse de plus en plus dans ses moyens. Quelques Sages instruits (1) avoient, dans l'intervalle, osé rassembler les élémens épars de notre liberté et de notre raison ; ils avoient eu le courage de soulever ce voile mystérieux dont s'enveloppoit le pouvoir arbitraire. Celui-ci commençoit à se dévoiler lui-même par ses précautions tyranniques : les leçons germoient doucement dans les têtes bien organisées ; cette inquiétude vague des peuples mécontens se manifestoit de toutes parts ; le gouvernement lui-même avoit beau cumuler les palliatifs, l'abîme s'agrandissoit ; un ministre déprédateur le met enfin à découvert, et la nation entière se voit, en 1788, placée tout à coup entre les deux plus grands fléaux, la ruine et l'esclavage.

Il étoit naturel de penser que, parvenue à cet état de crise, un effort généreux pouvoit seul nous sauver ; cependant l'autorité royale ou ministérielle, car on peut toujours les confondre, sans cesse occupée de ses intérêts privés, redoute l'affoiblissement de son pouvoir, veut encore composer avec la vérité, substituer des réformes

(1) J. J. Rousseau, Voltaire, Diderot, Delolme, Helvétius, Montesquieu, et sur-tout l'abbé Mably, l'homme peut-être le plus étonnant d'entre eux, et pourtant celui dont on parle le moins.

partielles à une régénération totale ; des assemblées impuissantes de notables, à celles de la nation. Il est trop tard ; cette nation, courbée depuis si long-temps sous le fardeau de tous les genres d'oppressions, se réveille de sa longue léthargie, abat avec force toutes les institutions barbares, brise sans pitié les instrumens de son malheur, poursuit les préjugés jusques dans leurs abris les plus cachés, les combat, triomphe, et montre tout à coup des hommes libres et debout, où naguère on ne voyoit que des esclaves à genoux. Telle est la marche de notre révolution, dont vous pourrez tout au plus contrarier l'entier accomplissement à force de ruses diplomatiques, si vos peuples s'aveuglent encore assez long-temps pour vous les permettre ; mais dont l'Europe entière liguée ne peut plus espérer d'effacer le souvenir et d'anéantir les principes.

Puissances de l'Europe, examinez de sang froid l'ouvrage contre lequel on vous propose de vous armer ; comparez le nombre et le caractère de ses partisans, avec celui de ses détracteurs ; ne vous livrez point aux absurdités dans lesquelles sont entraînés nos déclamateurs insensés : où ils veulent vous faire voir une faction, vous trouveriez une puissance formidable, celle de l'opinion générale. Soixante mille mécontens

au

au plus d'après un relevé très-exact du nombre des émigrans, peuvent-ils contrarier la voix de vingt-quatre millions d'hommes qui veulent être libres ? Et qui sont-ils ces émigrans ? Quelques oppresseurs, furieux d'être démasqués et de voir échapper leur pouvoir ; quelques ignorans encroûtés de préjugés, qui regrettent leurs illusions et n'ont pas l'énergie de secouer les chaînes de l'habitude ; quelques êtres timides qui s'effraient de la moindre innovation, qui prennent la moindre agitation pour une émeute, le moindre mouvement pour un complot, une éminence pour une montagne, une ornière pour un précipice ; enfin quelques vils esclaves qui s'honoreroient plus de leur vénale et mercenaire soumission à des maîtres impérieux, que de la dignité d'hommes libres, et du titre honorable de citoyens. Les voilà ces adversaires redoutables, calomniant sans cesse une révolution qui les mesure et les démasque ! Quels sont à présent ses défenseurs ? Des hommes qui depuis deux ans font le sacrifice de leur repos, de leur bonheur, de leur existence même pour le salut du peuple, dont le zèle ne se décourage pas, même quand on méconnoît leurs bienfaits ; des citoyens qui gagneroient mille fois davantage à servir les usurpateurs, et qui, par une noblesse bien préférable à celle des

parchemins, s'occupent sans relâche du soin de venger la nature et l'humanité ; une imposante réunion de citoyens distingués par les plus grands talens, divisés quelquefois d'opinion pour s'éclairer, mais constamment réunis d'intérêts pour la cause des droits de l'homme ; enfin un peuple immense que rien ne décourage, qui sacrifie en quelque sorte son bonheur présent, pour assurer à sa vieillesse ou à sa postérité, une constitution solide, fondée sur les bases invariables de la justice et de la vérité. Et ce sont de tels remparts que vous voudriez renverser ! Mais où sont vos moyens et quels sont vos motifs ? .... Jusqu'ici le roi le plus absolu n'a pas encore osé faire une invasion chez une nation étrangère, sans colorer au moins, aux yeux de la sienne, cette entreprise de quelque prétexte faux ou vrai, spécieux ou raisonnable. Quel seroit ici le vôtre ? Que direz-vous à vos soldats, pour les engager à prodiguer leur sang, à sacrifier leur existence ? Que direz-vous à vos citoyens paisibles, pour en arracher de nouveaux subsides ? « Une nation voisine » s'occupe à se donner des lois ; elle veut ré- » former tous les abus qui pesoient sur elle ; elle » veut être libre, heureuse, et tranquille ; elle » abjure même tout désir de conquête illégitime : » il faut l'en punir, il faut lui rendre des fers

» ou l'exterminer, il faut lui apprendre que l'in
» térêt des rois marche avant le droit des nations;
» que l'égalité est une chimère, la liberté un
» crime, et que des milliards de créatures rai-
» sonnables, sorties sans distinction des mains
» de la nature, ne sont jetées sur le globe
» que pour devenir la propriété passive et les
» esclaves dociles d'une centaine d'individus
» appelés rois. Sujets, prosternez-vous; ci-
» toyens, apportez vos tributs, et vous, soldats,
» marchez ». Vous êtes sûrement encore assez maîtres de votre raison, pour convenir de l'absurdité d'un tel discours, et de la difficulté de son succès; cependant vous trouverez difficilement à colorer l'agression de la France de motifs qui ne reviennent plus ou moins à ces principes. Est-ce l'existence légale de l'assemblée législative que vous voulez détruire? En quoi trouverez-vous qu'elle est contraire aux droits des nations? Les Etats-Unis n'ont-ils pas leur congrès; la Hollande, ses états généraux; l'Angleterre, son parlement; l'Espagne, las cortès; l'Allemagne, sa diete; la Suède, ses états? et ces différens gouvernemens ne se rapprochent-ils pas plus ou moins de cette idée première, inattaquable, que la souveraineté réside dans le peuple, et que tout pouvoir émane essentiellement

de la nation qui le confie ? Quelques-unes de ces nations par indifférence, quelques autres par crainte, plusieurs par tout autre motif, ont pu laisser altérer les formes premières et conservatrices ; l'adroite usurpation a pu profiter des temps d'ignorance, pour en dénaturer le souvenir ; mais il ne s'est jamais entièrement perdu, et la désuétude d'un principe n'en détruit pas la validité. Ainsi, la nation qui, après avoir sommeillé sur ses intérêts, veut s'en occuper et reprendre ses droits, remonte sans conteste à la pureté des premières institutions sociales : c'est ce qu'a fait la nation française. Les ennemis les plus acharnés de la révolution veulent, assez généralement, enfin convenir qu'il existoit des abus, et que les etats généraux étoient appelés à les réformer. Il suffit même de lire le préambule du réglement de convocation, qui alors ne pouvoit être influencé d'aucune manière, pour convenir de l'indispensable nécessité d'une réforme invoquée par le roi ; et les trois quarts des cahiers, quoique rédigés à la hâte, en exprimoient le vœu formel. Les états généraux se sont donc assemblés pour remédier aux abus ; mais au premier examen, il fut aisé d'apercevoir que chacun vouloit faire porter la réforme sur son voisin, pour s'y soustraire ; qu'un long désordre avoit intro-

duit des abus par-tout, qu'ils se prêtoient un appui mutuel, & qu'il falloit en conséquence tous les abattre, ou s'attendre à les voir tous renaître: sans doute une réforme successive et lente eût été plus désirable pour les amis de l'ordre et de la tranquillité, eût excité moins de cris ; mais ce vœu chimérique étoit impossible à remplir, relativement aux circonstances, et sur-tout à cause de l'opposition ouverte qui s'est manifestée dès le principe. Au premier coup de marteau, l'édifice replâtré mille fois et jamais réparé, a croulé sous ses étais ruinés, et la France étonnée, mais heureuse d'avoir évité sa perte entière, a dû travailler à se reconstruire sur des plans nouveaux: elle a cru nécessaire de changer ses opinions politiques, et ses voisins n'ont, je pense, aucun droit de trouver son projet de réforme vicieux, dès qu'il paroît lui convenir davantage, et qu'elle ne construit que sur son territoire. L'erreur ou le succès deviendront en pareil cas une leçon utile pour ceux qui l'observent ; et, encore une fois, le droit de blâmer son ouvrage n'est pas celui de le détruire. Mais le roi, direz vous, n'avoit point appelé les états généraux pour changer une constitution sous laquelle la France avoit vieilli avec gloire pendant quatorze siècles. Je réponds qu'il faut être bien ignorant ou de bien

mauvaise foi, pour appeler gloire, l'état convulsif dans lequel, depuis Huges Capet seulement, s'est trouvée la France, successivement agitée par toutes les horreurs des guerres féodales, civiles, étrangères, et religieuses, dont elle n'a cessé d'être le théâtre; il faut lire l'histoire avec bien peu de fruit, si l'on ne découvre pas dans cet intervalle plus de vingt révolutions désastreuses, mais inutiles, produites par la lutte perpétuelle de l'autorité royale et de celle des grands, et pendant laquelle je défie de compter cinquante ans de bonheur pour le peuple. Je demanderai à l'homme le plus effrayé de nos troubles, s'il eût préféré l'époque vraiment misérable des règnes de Jean, de Charles V, Charles VI, Charles VII, et Louis XI, ou celle, plus fatigante encore, de François II, Henri II, Charles IX, et Henri III; si la ligue étoit un temps de calme; si la fronde, quoique ridicule, n'étoit pas affligeante et ruineuse; si la catastrophe du syſtême de Law, si la corruption profonde du règne de Louis XV, et la crainte sans cesse imminente d'une banqueroute renouvelée, n'annonçoient pas des révolutions perpétuelles; et enfin s'il n'étoit pas bien temps que la nôtre fût assez complète pour prévenir à jamais ces secousses renaissantes et ces orages continuels, nés d'un gouvernement sans principes.

Mais le roi, crient nos détracteurs, étoit avant les états généraux ; il devoit participer à la confection des lois, et la nation ne devoit pas détruire la monarchie.

Reproche absurde, mille fois répété et mille fois combattu.

Le roi pouvoit être avant les états généraux, mais la royauté n'y étoit pas. Elle n'est qu'une fonction déléguée par eux, et son devoir est d'avertir la puissance législative. C'est une erreur de croire que sans le roi les états généraux n'eussent pas eu le droit de se convoquer. Un délégué que son maître charge de ses intérêts, peut bien manquer à son devoir ; mais son maître a le droit de le punir : la nation avoit donc le droit de détruire la monarchie, parce que toute société peut toujours s'imposer les lois qu'elle préfère, et le mode de gouvernement qui lui plaît ; mais elle ne l'a pas fait, parce qu'elle est assez éclairée pour sentir que de tous les gouvernemens, celui qui remet le pouvoir exécutif entre les mains d'un seul, établit une responsabilité plus sûre et plus juste sur ses agens, que le pouvoir exécutif poliarchique, qui dégénère toujours en aristocratie. Le monarque ne doit point concourir à la formation de la loi ; car il cumuleroit deux pouvoirs, ce qui est con-

traire à toute constitution libre. Louis XVI jouira de la seule puissance à laquelle il ait droit de prétendre, celle de faire exécuter les lois, de nommer ses ministres et les chefs de l'armée, enfin de veiller au maintien de la constitution; et il est bien à plaindre s'il ne sent pas, comme Stanislas Auguste, qu'être nommé, par le suffrage volontaire d'un peuple libre, le chef et le premier de vingt-quatre millions de citoyens; qu'être l'appui de ce même peuple et le surveillant de ses représentans, au moyen d'un *veto* prolongé; qu'être réduit à l'heureuse impossibilité de faire le mal, avoir enfin à sa disposition les places les plus éminentes du royaume et une liste civile peut-être trop étendue, est une situation mille fois préférable à l'avantage illusoire de ne tenir sa couronne que de Dieu, qui depuis long-temps paroît abandonner les rois, et à l'humiliation renaissante d'être trompé sans cesse par des ministres absolus, imbécilles ou fripons.

Mais on ne rend point à la dignité royale le respect qui lui est dû, et c'est attenter à son pouvoir même constitutionnel. J'en conviens: aussi les écarts populaires, suite malheureuse, mais presque inévitable, d'une révolution, seront-ils sévèrement réprimés quand la puissance législative aura posé les limites exactes des pou-

voirs, et quand la loi, solidement établie, sera le guide invariable entre les droits du citoyen et ses devoirs. Jusques-là soyons justes; si le trône a des reproches légitimes à faire au peuple, le peuple auroit bien aussi le droit d'en faire quelques-uns à l'individu actuel qui occupe le trône: il n'a pas toujours senti qu'il y avoit une grande différence entre le petit-fils de Louis XV, et Louis XVI, roi de la constitution. C'est contre le premier que s'est quelquefois manifestée l'humeur bouillonnante du peuple français, c'est qu'il se souvient des mauvais conseils qui, en pervertissant d'excellentes intentions, lui ont fait faire de fausses démarches; c'est qu'il a fait venir quinze ou vingt mille hommes, pour s'opposer, à main armée, à l'essor de la liberté; c'est qu'il s'est toujours entouré, par foiblesse, des ennemis déclarés de la constitution; c'est que récemment encore il s'est prêté à un complot dont je veux croire qu'il ignoroit l'ensemble et les suites, mais qui exposoit son peuple et lui-même à toutes les horreurs d'une seconde révolution. Que Louis XVI réfléchisse; qu'il abjure toute intention hostile; qu'il renonce à l'absurdité de se croire hors des atteintes de la loi; qu'il se rappelle, je ne dis pas ses sermens, mais ses lettres et ses discours; qu'il n'écoute que lui-même, et fasse

de bonne foi le sacrifice d'un orgueil mal entendu, à son bien être ; et comme roi de la constitution, on lui portera, j'en suis garant, les égards que tout grand peuple a pour son chef, par respect pour lui-même.

Puissances étrangères ! vous êtes encore dans l'erreur à cet égard ; les fugitifs ne cessent de vous peindre le monarque abreuvé d'insultes et d'amertumes ; exposé aux poignards d'un peuple égaré et aux injures des écrivains incendiaires : on vous trompe. Dans les troubles inévitables qu'a produits la chute rapide d'un régime vicieux, une populace indisciplinée s'est permis des excès criminels ; mais le vrai peuple, celui qu'on ne cesse, par une dédain aussi ridicule qu'affecté, de confondre avec la populace, le vrai peuple en a gémi : l'assemblée nationale a pris, aussitôt qu'elle l'a pu, des mesures pour les réprimer ; et avant sa dernière imprudence, le roi n'avoit que très-peu de détracteurs. Par-tout son nom n'étoit prononcé qu'avec respect et enthousiasme : à nos spectacles, où la volonté générale se manifeste plus clairement par le rassemblement des individus, tout ce qui pouvoit s'appliquer, de près ou de loin, à l'éloge de ce prince, jusqu'ici vertueux, recevoit des applaudissemens unanimes et réitérés. Sur son passage

il a recueilli plusieurs fois les témoignages de la vénération du peuple parisien, comme à la fédération il convient lui-même d'avoir reçu des marques de la bienveillance générale de toutes les parties de l'empire. Une maladie légère nous a fait trembler pour ses jours, et sa convalescence a été le signal d'une fête universelle. Quel tribut plus flatteur exigeriez-vous qu'on lui rendît ? et ce concert presque unanime des acclamations d'un peuple libre ne vaut-il pas les tristes hommages et les respects contraints que la servitude et la crainte rendent aux oppresseurs ? Si la liberté de la presse, trop illimitée sans doute, mais contre laquelle une loi ne sauroit être assez réfléchie, si cette liberté a donné à quelques obscurs pamphlétaires la licence de publier, sans aveu, sans raison, et sans sel, de plates injures ou d'insipides déclamations, est-ce-là la voix de la nation ? Voyez nos vrais écrivains, nos auteurs dramatiques, nos orateurs de l'assemblée nationale, et citez, si vous le pouvez, un passage (1) vraiment attentatoire à la dignité royale.

(1) Je dis vraiment attentatoire ; car personne n'est assez dénué de sens, pour penser que la discussion sur les fonctions royales soit un blasphême, comme le publient les apôtres énergu-

La scène, la tribune, n'ont retenti journellement que des maximes vraiment monarchiques et de l'éloge du prince, et par-tout elles ont été accueillies avec transport. Voilà qui vous devez croire, et c'est ainsi que vous pourrez juger le vœu du peuple et l'esprit de la France.

Sa captivité est sans doute un des reproches les plus spécieux que nos ennemis puissent nous faire : mais revenons aux principes. Les états généraux, convoqués par Louis XVI, n'eussent pas eu *peut-être* le droit de refaire en entier l'ancien gouvernement et de suspendre les fonctions royales sans la participation de celui à qui, dans ce moment, ils devoient leur existence ; je dis *peut-être*, parce que cette opinion, assez généralement admise, pourroit trouver des contradicteurs dans les amis et les investigateurs des vrais principes du contrat social. Mais je n'ai pas même besoin de cette ressource ; car au 23 juin 1789, ces états généraux n'existoient plus, ils étoient suspendus par cet acte de despotisme inoui, arraché à la foiblesse craintive du monarque ; et le jour même de cette séance royale si

---

mènes du despotisme, et les méprisables flatteurs qui affectent pour le roi un enthousiasme factice dont personne n'est la dupe.

impolitique, de cette déclaration si insidieuse, mais si perfide, s'est formée au jeu de paume de Versailles cette convention nationale appuyée du vœu général du peuple et de l'armée, et ensuite investie d'un pouvoir illimité pour organiser le gouvernement en entier, pour venger les droits de la nation, si long-temps méconnus et si récemment insultés, et recréer enfin la liberté nationale sur les bases éternelles de la raison, de la justice, et de l'égalité.

Cette convention, eût-elle été même illégale dans son principe, seroit devenue légitime par l'adhésion formelle du peuple, par l'exécution des lois prononcées, par les sermens réitérés d'obéir à la constitution décrétée, et par le vœu continuellement exprimé d'une manière énergique, dans des adresses sans nombre, d'une majorité de vingt-cinq contre un. Or l'objet de toute convention nationale est de distinguer soigneusement les pouvoirs ; ce soin, dans un grand état, entraîne l'inévitable nécessité de les suspendre : ainsi Louis XVI, après les perfides suggestions qu'il avoit eu le malheur d'écouter, après la démarche imprudente du 23 juin, après l'hostilité déclarée du 12 juillet, auroit été déchu de la couronne, que cette rigueur même n'auroit pas légitimé votre intervention dans nos

affaires ; à plus forte raison n'avez-vous aucun droit de vous en mêler, si, après avoir conféré le pouvoir exécutif monarchique à notre roi, pour accélérer seulement la marche de la constitution et diminuer l'anarchie de l'interrègne, nous prenons cependant, jusqu'à son entier achevement, des mesures indispensables pour empêcher qu'il ne tourne au détriment de nos lois, le pouvoir qu'il ne tient que d'elles. Je dirai plus, sa sûreté individuelle et le désir de le conserver ont beaucoup plus influé peut-être que tout autre motif sur la surveillance qu'on établit autour de lui. Des factions puissantes, on le sait, se sont introduites dans le nouvel ordre de choses ; des ambitieux ont eu le projet de s'élever sur les ruines de l'ancien ; des esprits exagérés ont porté, sans réflexion, les idées vers un but chimérique de liberté impraticable ; les haînes, les vengeances particulières, les passions contrariées, les cerveaux exaltés, tout ces motifs réunis pouvoient compromettre également, par l'attaque ou par la défense, les jours du monarque, et c'étoit à la constitution elle-même de veiller à sa conservation, dans ces momens de troubles et d'orages.

D'ailleurs, il faut le dire, de tous les fonctionnaires, le plus essentiellement obligé à une résidence exacte, n'est-ce donc pas celui à qui

l'on a confié de plus grands intérêts ? L'éminence de son poste, la distinction unique de l'hérédité à la couronne, le traitement considérable qu'on lui accorde, l'inviolabilité de sa personne, ne sont-ils pas des droits brillans, faits pour balancer les conditions un peu rigoureuses qu'on lui prescrit ? Tout individu de la société n'aliène-t-il pas plus ou moins sa liberté par les clauses du contrat ? le chef doit-il en être dispensé ? n'est-il pas entièrement libre, en ce sens qu'il peut accepter le trône ou s'en défaire ? Est-il beaucoup d'individus qui refusassent de bonne foi une prérogative semblable à la sienne, avec toutes ses charges ? Et pour en revenir directement à vous, en est-il parmi vous un seul qui ne préférât encore, la constitution finie, le trône de France à tous ceux du reste de l'Europe ? Qu'a donc à regretter ce roi que l'on affecte de plaindre, pour avoir un prétexte de le venger ? Est-ce le pouvoir législatif ? Il n'en jouissoit pas ; il n'étoit que l'organe de son conseil : il vaut mieux et il est plus sûr d'être celui de la nation.

Est-ce la réunion des deux pouvoirs ? Mais cette prérogative absurde qui fait les Tarquins, réveille les Brutus, et faisant exécrer la mémoire du despote, la livre à la justice vengeresse de la

postérité. Est-ce les assiduités d'un amas de flatteurs qui l'enivroient d'hommages et de pièges ? Il les aura malheureusement toujours ; il lui reste des places à distribuer et des dons à faire : la race des valets titrés, que nous avons proscrite, ne s'éteindra que lentement, et conservera toujours ses habitudes serviles et ses complaisances intéressées. C'est le temps et l'éducation qui seuls pourront délivrer ses successeurs de cette pestilentielle engeance,

Présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste.

Ce ne peut donc pas être par intérêt pour la personne de Louis XVI que vous auriez le projet de nous réduire. L'amitié, la parenté, l'alliance, sont des prétextes employés par les rois, mais auxquels de nombreux exemples, anciens et modernes, nous ont appris la confiance qu'on pouvoit accorder raisonnablement.

Est-ce pour défendre les droits de la classe nobiliaire, qui depuis si long-temps prétend substituer la chimere fortuite d'une naissance souvent équivoque, à la dignité réelle du mérite et à l'égalité prescrite par la nature ? Et de quoi les nobles se plaignent-ils ? On les a forcés de reprendre le titre de citoyens qu'ils n'auroient jamais dû quitter ;

quitter; on leur a enlevé le pouvoir absurde d'opprimer leurs semblables; on les a contraints de subvenir aux charges de l'Etat, qu'ils se faisoient un honneur ridicule d'éluder. On ne les a pas dépouillés de la gloire de leurs ancêtres, on leur a prescrit la nécessité de leur ressembler; ce n'étoit pas les avilir, et ce n'est pas la faute de la nation s'ils se sont avilis eux-mêmes par l'opiniâtreté audacieuse d'une résistance coupable aux lois de leur pays, par des trahisons indécentes, par la lâcheté de leur fuite et de leur contenance, par la ridicule bravade de leurs menaces impuissantes, par leur joie féroce sur les maux de leur patrie, par l'espérance criminelle qu'ils conservent de les augmenter, et tant d'autres griefs qui justifient pleinement la rigueur des décrets qu'on a lancés contre eux. Vous ne vous doutez pas, puissances étrangeres, que les trois quarts de nos émigrans, si fiers dans leurs propos, si bouffis d'orgueil, si chamarrés de titres usurpés, ne sont que des intrigans, des sots ou des charlatans, dont la révolution démasque la honte et l'inconduite; qui ont déshonoré l'honneur français, tandis que la France renferme encore dans son sein les véritables héritiers des plus grands noms, presque tous patriotes par raison ou par philosophie, résignés courageusement aux sacrifices que leur coute une réforme

indispensable, mais gémissant avec dédain sur la folie de ces obscurs fugitifs qui se disent faussement leurs collègues, et dont on ne soupçonneroit pas même l'absence, sans les plaintes de leurs créanciers qu'ils ont abusés, et sans l'appui qu'ils se flattent d'obtenir de vous. Quelle étrange erreur vous commettriez en politique, si vous aidiez vous-mêmes à remettre l'aristocratie et la féodalité en vigueur ! Eh ! ne voyez-vous pas qu'elle ne s'est jamais établie entre le despotisme et la liberté, que pour écraser l'un ou l'autre ? Les monumens historiques attestent tous, aux yeux de l'observateur qui pense, qu'elle a produit seule les maux de tous les peuples et de tous les rois.

La liberté de Rome n'a péri que par l'aristocratie des patriciens. Le pouvoir absolu des souverains de l'Europe n'a jamais été miné que par le gouvernement des grands. Ils n'ont feint jamais de défendre les rois, que pour détruire ou partager leur puissance. Ouvrez les annales du monde entier, vous verrez par-tout l'aristocratie complice ou rivale de la tyrannie. Songez bien, rois de la terre, que les peuples ont toujours préféré et préféreront toujours avec raison le despotisme d'un seul à celui de plusieurs. C'est ainsi qu'en Danemarck il a remis ui-même le pouvoir au monarque, pour punir et détruire l'oppression du sénat. C'est ainsi qu'en Suède

les factions ridicules des bonnets et des chapeaux dans les sénateurs, ont peut-être opéré la révolution de 1772. Par-tout cette invention absurde, mais enracinée, de pouvoirs intermédiaires et de distinctions honorifiques, a détruit ou détruira les constitutions : et c'est vous, plus particulierement intéressés à sa destruction, qui, séduits par d'insidieuses caresses, vous prêteriez à rétablir cette chimere anti-politique et anti-sociale ! Non, vous ne commettrez point une si grande erreur. Combattez franchement pour le despotisme, j'y consens; mais ne défendez point la noblesse héréditaire et ses absurdes privilèges, ferment éternel d'insolence d'une part, et de haine de l'autre, source de désordres et d'anarchie intarissable. Ah ! souhaitez plutôt que le progrès des lumieres fasse tomber par-tout cette plante ennemie et parasite, qui finit par étouffer tôt ou tard l'arbre qu'elle embrasse.

Est-ce la sordide vengeance de nos prélats corrompus que vous allez défendre ? et servirez-vous mal-adroitement les prétentions de l'usurpateur ultramontain ? Auriez-vous l'impolitique foiblesse de vouloir relever cette idole ruinée, pour retarder sa chute inévitable ? Qu'a de commun la religion avec les intérêts temporels, et dieu juste avec d'infideles ministres ? Il est irrévocablement passé

ce temps où la puissance spirituelle disposoit de la puissance civile, et je ne m'arrêterai pas plus long-temps à démontrer au successeur d'Henri IV, de Frédéric, etc. etc., qu'il est absurde de soutenir le successeur d'Alexandre VI et de Grégoire VII.

Qu'espèrent-ils d'ailleurs eux-mêmes de votre protection ces fanatiques persécuteurs du bon sens et de la raison ? La restitution impraticable des biens dont ils s'étoient engraissés par de pieuses rapines, et qui, heureusement arrachés à leurs fastueuses déprédations, sert, par un emploi plus noble et plus utile, à combler une dette immense, si terriblement augmentée par les prodigalités ruineuses d'un gouvernement corrompu, et à l'extinction de laquelle on ne fût jamais parvenu, même en imposant l'air que nous respirons. Il n'est pas un citoyen, parmi les vingt-cinq millions de Français, qui ne partage en ce moment une portion plus ou moins forte de cette hypothèque générale ; et l'on croiroit l'arracher impunément de nos mains ! on voudroit tarir tout d'un coup les nombreux canaux des fortunes publiques et particulieres : quelle extravagante prétention ! Le despotisme lui-même qui reprendroit son pouvoir, n'auroit d'autre ressource pour le soutenir, au moins quelque temps, que de légitimer la vente de ces mêmes biens, si long-temps égarés entre

des mains infideles, et détournés de leur véritable destination.

Si ce n'est ni la cause du roi de France, ni celle de la noblesse de France, ni celle du clergé de France que vous puissiez raisonnablement prendre pour prétexte, que vous reste-t-il? A servir la vengeance particulière, ou l'avidité sordide de quelques individus foibles qui exagerent le tort qu'on leur fait. Eh quoi! l'Europe entiere va-t-elle préter des forces à ces princes lilliputiens, à cette populace de rois? Et, sans cela, qui soupçonneroit leur existence? Mais qu'ils sont insensés! Ils appellent dans leur territoire le fléau dévastateur de la guerre; ils vont accabler de travail, de dangers, et de subsides, ceux qui ont encore la complaisance de les appeler leurs maîtres: et pourquoi? Parce que la France, par commisération pour eux-mêmes, n'a pas voulu les exposer à l'effet inévitable qu'auroit produit sur leurs vassaux alsaciens le spectacle imposant de la liberté qui les eut environnés, et à l'éclat de laquelle ils se seroient bientôt réveillés de leur assoupissement, au détriment de leurs féodaux oppresseurs; parce que l'assemblée nationale, juste autant que généreuse, a voulu délivrer les Alsaciens du territoire françois d'une chaîne avilissante, et payer leur rançon à leurs tyrans, Et ils

ont la gaucherie d'armer contre la France, leur bienfaitrice, sous le faux prétexte du traité de Munster, qu'on prouveroit aisément n'être pas enfreint! Et qui donc, jusqu'ici, s'est montré plus religieux observateur du traité de Westphalie, que le peuple français, en protégeant les droits de ces princes contre certaines cours ambitieuses qui les eussent infailliblement écrasés, sans la protection de la France! Et ils ont la mal-adresse de blesser cette main protectrice! Et vous, Léopold, vous allez être forcé de seconder leurs efforts! Voyez vous-même à quelles inconséquences entraînent les gouvernemens vicieux! On nous accuse; on reproche à notre assemblée nationale d'abaisser trop durement l'autorité royale, ce qu'elle fait au nom de la nation entière; et Léopold subit, sans murmurer, la loi d'une diète altiere, qui le force à sortir de son caractère, à trahir ses propres intérêts, au nom de quelques individus, souverains on ne sait pourquoi, qui ne représentent ni le peuple, ni les grands, ni l'empire! Léopold, chef électif des Etats Germaniques, va combattre ses alliés pour la cause du pouvoir absolu, et d'un monarque héréditaire.

Ah! combien il seroit plus heureux, si l'ennui d'une désastreuse féodalité détruisoit un jour ces petites principautés, trop foibles pour le servir, et

assez incommodes pour lui nuire ! Peut-être le moment présent amenera t-il cette époque, et l'aveugle rage de ces insensés tournera-t-elle contre eux-mêmes. Mais j'ai trop long-temps peut-être parlé le langage de la raison à des hommes peu faits ordinairement pour elle, peu disposés à l'accueillir : je vais leur en parler un plus pressant, et qu'ils entendront mieux, celui de leur intérêt particulier.

C'est à vous que je m'adresse d'abord, membres révoltés de la dynastie française, qui, par votre résistance prolongée, égarez encore la plupart de nos mécontens en flattant leur chimérique espoir ; que prétendez-vous faire ? Déchirer votre patrie ? ensanglanter les plaines fertiles qui vous ont nourris ? Que vous en reviendroit-il ? à quoi vous meneroit cette vengeance odieuse ? A détruire de fond en comble le plus beau de tous les climats, à compromettre la sûreté et l'existence du chef de votre famille, ou à régner sur des déserts. Et croyez-vous donc vos complaisans alliés assez généreux pour servir votre cause sans en retenir le prix, et sans se partager les dépouilles d'un royaume dont ils vous laisseroient à peine les débris ?

Vous, citoyens, jadis Français, qui, dans ce moment, arborez l'étendard de la rebellion,

qu'espérez-vous? Le retour d'un régime dont le plus adroit tyran ne pourroit rassembler les élémens épars? Qu'avez-vous à offrir au peuple, pour le dédommager des biens que vous voulez lui enlever? Gouverne-t-on long-temps par l'oppression? Supposé que votre odieux projet réussît; que la cour, dont vous prenez la défense, redevînt l'asile de l'intrigue et de la tyrannie; que le patriotisme fût réduit au silence: quels seront vos moyens de bonheur et de tranquillité? Garderez-vous sans cesse en France des milliers de baïonnettes étrangeres? faudra-t-il, pour vous faire obéir, ne marcher qu'avec des chaînes et des alguazils? releverez-vous, multiplierez-vous les bastilles, les douanes, et les barrieres? Après avoir infailliblement consommé la ruine de tous les Français, quels subsides en obtiendrez-vous? N'êtes-vous pas encore les plus riches propriétaires? C'est donc sur vous qu'en tombera tout le poids; et cette cour insolente que vous aurez si imprudemment servie, tournera contre vous-mêmes et contre vos propriétés, la force que vous lui aurez fait obtenir. Vous êtes d'ailleurs tous divisés d'intérêts. La cour consentiroit-elle à subir encore, quand elle pourroit s'y soustraire, l'audace des prétentions parlementaires qui l'ont si long-temps contrariée? Si l'aristocratie remettoit la noblesse en vigueur, combien d'entre vous

ne seroient-ils pas sacrifiés à l'orgueil de quelques familles privilégiées ? Le fanatisme de l'autel ne viendroit-il pas rivaliser insolemment la puissance du trône? Où s'arrêteroient les querelles interminables de la cour, du clergé, des nobles, et des parlemens ? Et vous auriez la sottise de soupirer après cet état de secousses, ce ferment de révolutions continuelles ! Ah ! fort heureusement les esprits justes sont pleinement rassurés sur la possibilité de votre réussite. Mais j'ai dû vous prouver que vos succès mêmes vous rendroient encore mille fois plus malheureux que votre situation présente. On n'a blessé que votre vanité, et vous compromettez en ce moment votre vie, celle de vos amis, de vos familles, la sûreté de vos foyers, de vos proprietés, et pour un ordre de choses impraticable; vous sacrifiez enfin le reste de votre fortune, pour courir après des chimères. Ah ! croyez-moi, ce peuple que vous ne cessez de peindre féroce et sanguinaire, se tait, tandis que vous le provoquez sans cesse; et quand vous voudriez voir ruisseler des torrens de sang, pour le seul intérêt de vos ressentimens, c'est vous qui l'accusez de férocité ! Vous le rendez injustement responsable des troubles partiels et des excès que vos imprudens prosélytes lui font commettre ; vous le harcelez, pour le calomnier en-

suite ; vous invoquez sans cesse une liberté que vous voulez lui arracher : mais c'est enfin votre agression ouverte et vos menaces perpétuellement injurieuses, qui nous mettent en état de guerre, et qui nous privent, comme vous, de cette liberté précieuse après laquelle nous soupirons, et que nous voudrions vous contraindre à partager. Nos bras vous sont encore ouverts, l'intérêt de la patrie et le vôtre vous appellent. Ne tardez plus ; la générosité se lasse ; peut-être il ne sera plus temps avant peu. Je désire que vous évitiez la punition certaine qui atteint tôt ou tard les rebelles. Si vous ne la trouvez ici, vous la trouverez en vous-mêmes ; elle vous attend, elle sera terrible : c'est le malheur et le remords.

Vous, ingrats, que la France a protégés longtemps ; vous, princes d'Allemagne si acharnés, en vain vous vous hissez pour paroître redoutables ; vous n'inspirez que notre pitié dédaigneuse. Mais comment ne craignez-vous pas, dans vos plaintes mal-adroites, que pendant que vous vous amusez à argumenter faussement sur le traité de Westphalie, vos peuples, vos sujets ne s'amusent à raisonner sur la légitimité des droits que vous exercez sur eux, et sur le grand traité de la nature, gravé en traits plus ineffaçables que tous les traités des souverains ? Comment ne

redoutez-vous pas que le premier ébranlement une fois donné, les protecteurs que vous appelez à votre secours ne s'amusent à examiner les fondemens de votre puissance; et qu'après avoir combattu pour la cause du despotisme contre la liberté française, ils ne trouvent aussi doux que facile de détruire la liberté germanique dont vous vous dites les appuis ?

Vous, Léopold, frémissez d'allumer dans les cœurs français une haîne vengeresse contre l'otage précieux que nous conservons. En brisant le traité d'alliance, que nous n'enfreindrons pas les premiers, c'est votre sœur que vous exposez. Quoique roi, soyez homme et sensible; songez que des imprudences pardonnables à son sexe, à son âge, ont été cruellement exagérées; qu'après avoir été l'idole des Français, elle est parvenue, je ne sais comment, à s'aliéner les cœurs; que ses ennemis particuliers entretiennent sourdement la malveillance; que le ressentiment d'une nation offensée peut se porter aux plus grands excès, et que la plus sanguinaire vengeance, même en supposant qu'elle réussît, ne vous laveroit pas du reproche d'avoir provoqué ce malheur, et vous affranchiroit encore moins du remords d'avoir été son assassin.

Vous, Gustave, je conçois qu'après avoir

substitué en Suède le pouvoir absolu à la plus belle des constitutions ; qu'après avoir détruit, par la force, tous les monumens sacrés de la liberté des Goths et des Vandales ; après avoir annullé les lois fondamentales, le réglement des dietes de 1723, l'acte d'élection de la princesse Ulrique, l'assurance solemnelle donnée par le roi en 1751 ; après avoir trahi vos propres sermens, avoir violé les promesses réitérées faites à votre oncle et au sénat, avoir enfin entièrement oublié les leçons immortelles et sublimes de votre gouverneur, de l'illustre Scheffer ; je conçois, dis-je, que l'établissement d'une constitution, fondée, comme l'ancienne constitution suédoise, sur la liberté et sur le droit public, déplaise à votre génie contre-révolutionnaire. Mais avez-vous bien réfléchi à la distance qui sépare les deux époques, à la différence de caractère des deux nations, à la position géographique de la France, et à ses relations extérieures ? Avez-vous pensé qu'en 1772 vous aviez au moins pour prétexte, auprès du peuple suédois, les vices introduits dans cette même constitution par la corruption et les intrigues des cabinets étrangers, qu'il étoit pourtant facile de détruire sans ramener le despotisme ; mais qu'en 1791, la constitution française n'a pas encore eu le temps d'être altérée par l'influence de ces

mêmes cabinets, et qu'un peuple ardent ne sauroit être ni réduit par la force, ni surpris par la ruse, quand il idolâtre et surveille sa liberté. Votre armée trahit son pays, la nôtre défendra le sien; c'est ce qui pourroit déranger vos calculs ostrogots. Et que sera-ce, si votre absence pour une semblable expédition réveille enfin vos états engourdis, et si, retrouvant dans les chartes nationales, si modernes encore, les principes de leurs droits, ils profitent du moment de votre pélerinage guerrier, pour reprendre leur pouvoir, vous faire subir le sort de Sigismond, ou vous ramener du moins à la redoutable estampille (1)? Vous vous repentirez alors, mais trop tard, d'avoir voulu ressembler à Charles XII, plutôt qu'à Gustave Adolphe, et d'avoir rompu ces liaisons utiles avec la France, dont vos prédécesseurs et vous avez si long-temps sollicité la faveur et senti l'avantage.

Quant à vous, foible roi d'une foible contrée, Charles, qui ne devez peut-être le maintien de votre couronne qu'à l'alliance des Français; vous, la proie certaine de l'avidité du ministère britan-

(1) Le Sénat, en Suède, avoit poussé si loin le mépris de l'autorité royale, qu'on avoit imaginé de faire une estampille pour suppléer la signature du roi, quand il la refuseroit.

nique, si vous nous forcez à ne plus vous traiter en ami, oublierez-vous en un instant l'effort généreux que nous venons de faire tout récemment pour soutenir vos droits et le pacte de famille ? Est-ce pour nous en récompenser que vous prendrez les armes contre les seuls appuis raisonnables que vous ayez intérêt de conserver? Et ne voyez vous pas déjà vos peuples désolés, appauvris, vous demander compte du sang que vous leur feriez verser, et des trésors que vous dissiperiez dans une des plus folles et des plus chimériques entreprises qui jamais soient sorties d'une tête souveraine? Ne les entendez-vous pas réclamer à haute voix le temps où les Espagnols disoient à leur chef, en lui jurant fidélité : *Nous qui valons chacun autant que toi, et qui tous ensemble sommes plus puissans que toi, nous promettons obéissance, si tu maintiens nos droits ; sinon, non.* Nous ne vous demandons point de secours, nous n'avons besoin de personne ; mais, pour votre propre intérêt, gardez au moins cette neutralité dont dépend votre existence politique.

Georges, une des bizarreries les plus singulières, c'est sans doute que j'adresse au chef d'une nation libre les mêmes plaintes et les mêmes reproches qu'aux despotes de l'Europe. Il me seroit

plus doux de parler à cette nation courageuse qui combattit toujours, et long-temps avant nous, pour le maintien de ses franchises, et qui donna de si terribles leçons aux rois. Mais depuis qu'un ministre entreprenant trafique en secret de la liberté de son pays, depuis qu'il la mine sourdement par une application adroite des vices même de la constitution britannique, je vois la diplomatie et l'intrigue s'élever des bords de la Tamise : je vois la nation, confiante, s'endormir dans une sécurité perfide, et c'est à vous, *Georges*, que je suis forcé de m'adresser encore. Croyez-vous que nous nous aveuglions sur les sourdes menées du cabinet de Saint-James? Nous voyons par-tout les traces dorées du génie remuant et prodigue qui vous gouverne. Mais ce mouvement centrifuge qu'il ne cesse d'imprimer au trésor national, ce tableau mouvant et cette lanterne magique d'armemens annuels, grossit, dans une effrayante proportion, cette dette déjà si forte, que rien n'hypothèque. Le peuple anglais sommeille. Il paye gaîment les subsides quand il les croit légitimes et nécessaires au maintien du gouvernement qu'il a librement choisi; mais s'il s'aperçoit enfin qu'on les dissipe sans utilité réelle, qu'ils servent à influencer les décisions diplomatiques des cabinets étrangers,

à favoriser les projets du despotisme, à servir l'injustice contre la voix de la raison et de l'humanité, il peut s'indigner tout à coup, demander compte au ministre corrupteur, du fruit de ses dépenses, examiner enfin par quel vice secret cette constitution libre, qu'ils ont payée si cher, s'altère encore journellement. Ils sentiront alors la nécessité de cette réforme parlementaire, justement invoquée par les Wighs, promise solemnellement par M. Pitt lui-même désirant le ministère, mais éludée savamment par M. Pitt, ministre. Ils sentiront aussi le besoin d'aimer la France libre, au lieu de haïr la France esclave; de s'enrichir par une alliance utile, au lieu de s'appauvrir par une rivalité dangereuse. Georges, l'instant est plus près que votre imprévoyante insouciance ne l'imagine; votre ministre le sent mieux que vous, il s'agite pour l'éviter : mais son cercle se rétrécit, la confiance se tarit avec la richesse. Ne hâtez pas encore cet instant par une agression ouverte : renoncez même de bonne foi à seconder tacitement nos ennemis. Vous pouvez retarder leur défaite, vous ne l'empêcherez point : consultez d'ailleurs l'expérience de tous les temps, elle vous dira que les rois ne sont que d'illustres ingrats, et que les peuples au contraire aiment à être justes et reconnoissans.

Et

Et vous, successeur du fameux Frédéric II, si os illuminés, vos grands cophtes, et toute cette délirante association de charlatans impérieux et l'adeptes imbécilles, obtenoient, par permission spéciale, comme les magiciens de Pharaon, de réaliser un instant leurs visions chimériques, il faudroit évoquer l'ombre royale de votre prédécesseur, et il vous diroit :

Foible et mal-adroit héritier d'un trône que j'ai si bien consolidé pendant ma vie, que vas-tu faire ? Entrer dans une ligue directement contraire à tes intérêts ; suivre aveuglément mon étourdi de neveu, qui compromet son trône pour faire le dom Quichotte ; et ce pauvre Léopold, qui, à peine affermi dans ses propres états, va tourner les forces dont il a besoin de s'entourer, contre une nation dont les troubles domestiques étoient utiles peut-être à la politique du Nord ; mais qui se ralliera infailliblement pour la cause pressante de sa conservation, si on a la sottise de l'attaquer. Ne sens-tu pas qu'elle nous opposera trois fois plus de forces que toute l'Europe n'en peut mettre sur pied ? Et pourquoi ne pas saisir au contraire cette occasion de rendre la Prusse l'arbitre absolue des puissances du Nord et le guide de l'Empire, par une alliance politique avec les français ? Au lieu de te laisser

influencer par les négociations du ministère britanique, qui ne te placent qu'au rang des puissances secondaires, osé t'élever, comme je l'eusse fait, à la suprématie des puissances d'Allemagne. L'Autriche, ton ennemie naturelle, ne me pardonnera jamais la perte de la Siléfie, elle ne peut être ton alliée.

La France va rompre infailliblement son traité d'alliance avec elle. La réquisition des princes possessionnés en Alsace, l'espèce d'infraction faite au traité de Westphalie, forcent Léopold d'armer contre son beau-frère. Voilà l'instant d'obtenir à la diète de Ratisbonne la majorité que conserve l'Autriche à ton détriment, et qui tôt ou tard te deviendra funeste. Fais tout à coup cesser tout obstacle. Déclare-toi pour la France, deviens ensuite médiateur entre elle et les princes réclamans ; force-les d'accepter les indemnités avantageuses qu'on leur propose, en faisant légitimer leur acceptation par une loi de l'Empire. La plupart ne demandent que cette formalité pour accepter, et la préféreroient au danger d'une guerre incertaine et ruineuse. Les autres sont des fanatiques insensés que tu dois contraindre, et qui ne font tant de bruit que parce qu'ils te croient de leur parti. Est-ce l'alliance de l'Angleterre qui te gêne ? A quoi

peut-elle te servir directement ? A quelques-secours subsidiaires qu'elle a soin de t'offrir pour l'intérêt de son électorat d'Hanovre ? Mais quelle foule d'avantages t'offre en compensation un arrangement avec la France ! Il contient l'Autriche et t'assure la Silésie. Il contient de même l'Angleterre, puisque cet embarrassant électorat d'Hanovre la met à ta disposition ; il ne diminue en rien tes relations avec la Hollande, puisque tes possessions limitrophes et continentales te laissent la facilité d'y pénétrer sans obstacle, tandis que l'Angleterre ne sauroit aborder que par mer. Ce n'est pas tout, on dit que des arrangemens ultérieurs tendent à te donner Dantzick. Tu vas donc t'élever au rang des puissances maritimes, il te faudra aussi l'alliance d'une autre puissance maritime, pour protéger tes relations commerciales dans la Baltique ; sois sûr que l'Angleterre, qui jusqu'ici a fait presque seule le commerce de ces parages, ne verra pas sans jalousie s'élever une puissance rivale. La France au contraire n'a point, vis-à-vis de toi, ce motif de rivalité ; elle protégera fortement, et sans jalousie, tes établissemens et tes ports. Tu vois donc que tout concourt à faire pencher ta balance en fa faveur : crois-en celui qu'on appeloit autrefois le vieux renard en politique,

quitte cet asservissement humiliant où te réduisent et tes illuminés et tes maîtresses, instrumens mercenaires du cabinet de Saint-James, et consulte plutôt sur tes vrais intérêts le prince mon frère, à qui j'aurois dû témoigner plus de confiance de mon vivant, et à qui je te conseille franchement de t'adresser, parce que les morts n'ont plus de jalousie.

Voilà, Frédéric, ce que vous diroit votre oncle. Il ne seroit pas indifférent de réfléchir sur ces considérations politiques, et je doute que vous puissiez y substituer des vues d'intérêt plus direct. Puisse cet écrit, s'il vous parvient jamais, arrêter la torche incendiaire dont je vois que l'Allemagne est menacée. Si cette association monstrueuse se réalise, elle échouera contre la France, et finira par se consumer elle-même.

Je ne m'adresserai point à vous, puissances foibles et précaires, qui, forcées de suivre les impulsions qu'on vous donnera, partagerez peut-être, contre votre intérêt et même contre votre volonté, les démarches hostiles dirigées contre la France ; mais je vous dirai comme à toutes les autres :

La France a fait une constitution ; au sein des troubles et des orages que devoit nécessairement produire la lutte des intérêts et des principes,

elle a posé d'une main ferme les bases de la liberté, dans cette déclaration des droits, désormais immortelle, pour l'exemple et le bonheur de l'humanité entière.

Elle a poursuivi les abus, et les a terrassés sous le sceptre vengeur des lois.

Elle a fait disparoître tout pouvoir arbitraire; aboli toute vénalité, fondé la représentation nationale, divisé son territoire, réglé les finances, réparti les impôts, établi la justice, distingué les pouvoirs. La France entière, par une adhésion universelle, a confirmé les travaux de ses représentans; et c'est après deux ans d'inaction et de silence, que vous vous croiriez en droit d'attaquer aujourd'hui les prérogatives d'un peuple libre! C'est quand vous voyez la volonté générale triompher de tous les obstacles sans nombre qu'on lui a suscités intérieurement; c'est quand l'ouvrage de la régénération française est presque terminé, quand les lois commencent à triompher par-tout d'une anarchie malheureusement inévitable dans toute réforme de gouvernement, que vous prétendez soutenir par la force armée la rebellion d'une minorité foible, et contraindre vos peuples étonnés à marcher contre le nôtre! De quel nom pouvons-nous qualifier une semblable entreprise? Oserez-vous dire hautement

que vous défendez la cause des rois et des autorités légitimes ? Cet argument absurde exciteroit trop rapidement le soulevement général de l'Europe. D'ailleurs vous êtes-vous ligués quand l'Angleterre fit périr Charles Ier sur un échafaud, quand elle détrôna Jacques II ? Vous êtes-vous ligués quand les américains ont brisé leurs fers, quand ils ont fondé les droits de l'homme et les bases de l'ordre social ? Vous êtes-vous ligués quand le Portugal s'est séparé de la domination espagnole, pour changer d'esclavage ; quand les suisses ont affermi la liberté helvétique ? Vous êtes-vous ligués enfin à tous les changemens successifs que les gouvernemens de l'Europe ont subis tour à tour, tantôt en faveur de la liberté, et tantôt en faveur du despotime ? Allez-vous aussi vous liguer de nouveau contre cette Pologne que vous avez injustement déchirée à la vérité pendant ses troubles, mais qui, par une révolution immortelle, affermit aujourd'hui sa puissance, en consacrant, à notre exemple, la liberté des nations et la souveraineté du peuple ? Je vous ai prouvé que ce n'étoit ni par intérêt pour notre roi, qui n'a pas la sottise de vous en prier ; ni par amitié pour cette écume de la nation, que la France voudroit avoir vomie tout entière par toutes ses issues, et que vous méprisez sûrement

déjà autant que nous la méprisons nous mêmes. Quel est donc votre espoir et le but caché de cette ligue si fastueusement annoncée ? De démembrer notre empire, et de partager, s'il étoit possible, les dépouilles d'un sol riche et fécond, qui répare vos finances épuisées, et console vos peuples du fardeau dont vous les surchargez. Mais nous ne vous craignons point ; vingt-quatre millions d'hommes, tous animés du même esprit, tous respirant aujourd'hui la haîne de la tyrannie et l'amour de la liberté ; quatre millions de citoyens armés pour elle vous opposeront de toutes parts des barrières impénétrables ; une franchie, il s'en formeroit mille. Vous ne pouvez nous menacer que des armes émoussées du despotisme, nous combattrons avec les armes neuves de la liberté ; vous n'avez que des bras, et nous avons des ames. Vos soldats eux-mêmes, en voyant flotter nos étendarts sacrés, seront saisis d'un saint respect, cesseront d'être des automates courageux, et respirant, à l'approche de notre territoire, l'air salutaire d'un pays libre, détesteront leurs chaînes, déserteront vos camps, pour venir partager nos richesses et notre bonheur. Et ce ne sera plus notre faute, si vos peuples, enflammés de courroux, indignés de l'excès de leur complaisance, abjurent leur foi-

blesse servile, et vous font payer cher des entreprises infructueuses. La déclaration des droits de l'homme ne craint ni les sophismes de vos professeurs en despotisme, ni les dénonciations de vos inquisiteurs, ni les armes de vos sbirres. Elle plane sur l'Europe ; elle verse ses semences fécondes dans tous les cœurs ; elles s'y développeront tôt ou tard. Ah ! pour votre bonheur et pour celui de vos peuples, aidez-les plutôt à fructifier : faites comme *Stanislas Auguste*, soyez vous-mêmes les bienfaiteurs de vos nations, au lieu d'en être les oppresseurs. La guerre du despotisme contre la liberté se fait avec des armes trop inégales ; attachez-vous par la reconnoissance, des hommes que la force ne peut plus contenir ; détachez promptement leurs fers, si vous ne voulez pas qu'ils les brisent avec effort. Vous ignorez, je le vois, ce qu'un roi populaire gagne promptement d'empire dans la bienveillance des peuples, ce qu'un prince patriote, fût-il même absolu, éprouve de douceurs ; l'histoire cependant en fourmille d'exemples. Mais plus vous attendrez, plus la réaction pesera sur vous, et plus l'explosion sera terrible. Ces réflexions ne sont point dictées par l'esprit de parti ; c'est le fruit des méditations d'un citoyen paisible qui chérissoit la liberté avant qu'elle lui

fût rendue ; qui connoissoit les droits de l'homme avant qu'ils fussent solemnellement décrétés ; qui préféra une indépendante médiocrité, aux faveurs d'un gouvernement arbitraire ; qui vécut assez près de la cour pour en contempler les écarts, et assez loin pour se soustraire à la contagion ; qui ne partage, en ce moment, ni l'enthousiasme monarchique mal entendu, ni la férocité républicaine ; qui gémit des écarts du peuple comme des fautes du roi ; qui n'eut rien à craindre du régime détruit, et qui n'a rien à espérer du nouveau ; mais qui, fier d'avoir recouvré sa dignité, la défend, sans épouser d'autre parti que celui de la vérité et de sa conscience ; qui fut noble, et qui croit l'être encore, mais par son caractère, et non, comme nos jeunes insensés, par de vils parchemins, dont il a consenti avec joie l'abolition nécessaire ; qui feroit enfin des sacrifices plus réels, jusqu'à celui de sa vie, pour le bonheur de son pays, celui du monde entier, et la résipiscence de ses compatriotes.

De l'Imprimerie de DESENNE, rue Royale, butte Saint-Roch, n°. 25.

24/705